

**Comité exécutif du Programme  
du Haut Commissaire**

Distr. restreinte  
13 septembre 2019  
Français  
Original : anglais et français

**Comité permanent**  
**76<sup>e</sup> réunion**

---

**Progrès réalisés dans la mise en œuvre des  
engagements pris dans le cadre du « *grand  
bargain* »**

*Résumé*

Le présent document de séance résume les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements que le HCR a souscrits dans le cadre du « *grand bargain* », depuis la mise à jour faite à la soixante-treizième réunion du Comité permanent en septembre 2018. Les chiffres relatifs aux finances, contenus dans le rapport, ont été mis à jour à la suite de la clôture des comptes de 2018.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
1. Une plus grande transparence .....	1	3
2. Plus d'appui et d'instruments financiers pour les prestataires locaux et nationaux.....	2-4	3
3. Utiliser et coordonner de plus en plus les programmes d'intervention en espèces .....	5-9	3
4. Réduire les doublons et les dépenses de gestion, et procéder à des revues fonctionnelles périodiques .....	10-16	4
5. Améliorer l'évaluation conjointe et impartiale des besoins .....	17-19	5
6. Révolution au niveau de la participation .....	20-23	6
7. Accroître la planification et le financement humanitaires pluriannuels et de collaboration.....	24-27	7
8. Réduire l'affectation des contributions des donateurs .....	28-30	7
9. Harmoniser et simplifier les critères d'établissement des rapports .....	31-22	8
10. Améliorer la collaboration entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement .....	34-36	8

## 1. Une plus grande transparence

*Engagements du HCR : Publier des données ouvertes permettant la traçabilité du financement des donateurs le long de la chaîne de transactions*

1. En septembre 2018, le HCR a commencé à publier les données conformément aux normes de l'Initiative internationale pour la transparente de l'aide (IATI). On peut considérer qu'il a exécuté cet engagement particulier. Il a par ailleurs fourni d'autres efforts pour améliorer les données qu'il publie par un processus automatique depuis avril 2019. Les fichiers de données IATI sont mis à jour chaque mois, et depuis juin 2019, les données complètes sur les dépenses de 2018 ont été publiées.

## 2. Plus d'appui et d'instruments financiers pour les prestataires locaux et nationaux

*Engagement du HCR : Transférer au moins 25 % des dépenses de programme aux prestataires locaux et nationaux d'ici fin 2020.*

2. En 2018, le HCR a alloué 1 048 milliards de dollars E.-U. à 1 077 partenaires, dont des ONG nationales et internationales, des gouvernements et des organismes des Nations Unies. De ce montant, 752 million de dollars E.-U. ont été alloués aux prestataires locaux, aux ONG nationales et aux gouvernements. Le HCR s'est rapproché de son but en transférant 21 % de ses dépenses annuelles de programme (3 453 milliards de dollars E.-U.) aux prestataires locaux.

*Engagement du HCR : Accroître les investissements dans le renforcement des capacités institutionnelles des partenaires nationaux afin de contribuer à une préparation efficace aux situations d'urgence.*

3. Le 1<sup>er</sup> juin 2019, le HCR a adopté une nouvelle politique pour redéfinir sa contribution pour la capacité d'intégrité des partenaires et les dépenses d'appui. Le changement comprend une contribution de 4 % pour les dépenses d'appui aux programmes des partenaires nationaux, et une plus grande discrétion dans la manière dont les partenaires peuvent utiliser cette ressource supplémentaire.

4. Le HCR a également entrepris en 2018 quatre missions de préparation au Burundi, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, et a facilité la formation aux situations d'urgence au Burundi en République islamique d'Iran, en Libye et au Tadjikistan, avec la participation des autorités locales et de partenaires ONG. En 2018, sur les 54 plans d'urgence mis à jour, 42 (77 %) connaissaient la participation des autorités locales ou collectivités locales, 37 (68 %) impliquaient des ONG locales ou nationales et 6 (11 %) incluaient des communautés locales.

## 3. Utiliser et coordonner de plus en plus les programmes d'intervention en espèces

*Engagement du HCR : Doubler d'ici fin 2020 la part de fonds prévus pour les interventions en espèces en termes d'aide dans son assistance globale.*

5. En exécution de l'engagement qu'il a souscrit dans le cadre du « *grand bargain* » de doubler l'utilisation des espèces pour son assistance d'ici à 2020, le HCR a décaissé 2 milliards de dollars E.-U. depuis 2016. De ce montant, 568 millions de dollars E.-U. ont été décaissés en 2018, soit 20 % de l'assistance globale contre les 11,82 % en 2015. Aujourd'hui, l'assistance en espèces a pratiquement doublé par rapport au montant de base et dépasse l'assistance en nature. Une forte intensification de la formation du personnel du HCR sur les interventions en espèces a également eu lieu. Plus de 4 500 fonctionnaires ont été formés depuis la publication en 2016 de la politique relative aux interventions en espèces.

6. Le suivi et l'évaluation dans les opérations montrent qu'avec l'assistance en nature et les services, les espèces peuvent contribuer à empêcher les populations déplacées d'avoir recours aux stratégies néfastes d'adaptation, comme le fait de sortir les enfants de l'école, le travail des enfants, la mendicité et les relations sexuelles consenties pour les besoins de survie, le mariage précoce et le retour prématûr dans les zones de conflit. D'une manière générale, le suivi après la distribution des opérations du HCR montre que la majorité des bénéficiaires sont satisfaits du processus de distribution, et peuvent trouver ce dont ils ont besoin au niveau des marchés et des services locaux. L'évaluation de l'assistance en espèces a été effectuée en Grèce, en Jordanie et au Liban.

7. En outre, le HCR, le Programme alimentaire mondial, (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) se sont engagés en décembre 2018 à fournir l'assistance en espèces par un système commun. Cette évolution cadre avec l'approche commune du HCR pour la fourniture de l'assistance en espèces, encourageant la collaboration sur les mécanismes de transfert monétaire qui optimisent l'efficacité et la prévisibilité, assurent une coordination efficace, exploitent l'expertise des partenaires et maximisent les économies d'échelle.

8. Le HCR a également élargi son système commun d'assistance en espèces, notamment avec la Facilité commune de caisse (CCF) en Jordanie, *Lebanon One Unified Inter-Organisation System for E-Cards* (LOUISE) et *Greece Cash Alliance*. En Jordanie, la Facilité commune de caisse comprend 28 partenaires et permet de fournir l'assistance en espèces aux réfugiés les plus vulnérables. Dans ce pays, l'application d'une approche commune avec un nombre accru de partenaires a entraîné la réduction des frais bancaires, qui sont passés de 5 % à 1,15 %, ce qui montre que le programme d'assistance en espèces du HCR croît, non seulement en taille mais aussi en efficacité. Plusieurs autres bonnes pratiques de collaboration pour l'assistance en espèces, en particulier avec le PAM, ont été adoptées dans les opérations, notamment au Bangladesh, en Éthiopie, au Niger, en Ouganda et en Zambie, au moyen de missions conjointes d'appui sur le terrain, de stratégies pour l'assistance en espèces, de mécanismes harmonisés de transfert, d'évaluations, de mécanismes de retour de l'information, ainsi que du ciblage et du suivi après la distribution. En Grèce, une approche similaire est utilisée par le HCR et cinq ONG internationales utilisant le même prestataire de services et un système commun de suivi.

9. En outre, le HCR noue de plus en plus des partenariats pour l'assistance en espèces avec le secteur privé afin de promouvoir l'inclusion financière et de faciliter l'accès des réfugiés aux comptes bancaires formels et mobiles au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Éthiopie, en Iraq, en Jordanie, au Kenya, au Niger, au Rwanda, en Ouganda et en Zambie.

#### **4. Réduire les doublons et les dépenses de gestion, et procéder à des revues fonctionnelles périodiques**

*Engagement du HCR : Accroître l'utilisation de la biométrie pour l'enregistrement des réfugiés dans un total de 75 opérations-pays d'ici à 2020.*

10. L'usage de la biométrie pour l'enregistrement des réfugiés a continué à s'étendre en 2018 avec l'enregistrement biométrique de 2,4 millions d'autres réfugiés. Aujourd'hui, le HCR a déployé les systèmes d'enregistrement biométrique dans 62 opérations-pays contre 52 en 2017. Il est sur le point d'atteindre son but de 75 opérations d'ici 2020. Comme résultat de ses efforts, 8 réfugiés enregistrés par le HCR sur 10, de plus de 5 ans, ont désormais une identité biométrique.

11. Au-delà de l'enregistrement, le HCR utilise aussi la biométrie sur les sites de distribution d'aliments pour veiller à ce que les vrais bénéficiaires aient un accès équitable à l'assistance grâce à l'amélioration de l'intégrité des données de distribution et des contrôles. Cette utilisation a réduit les délais d'attente ainsi que les frais généraux de fourniture de l'assistance en espèces. Plus de 100 sites de distribution d'aliments utilisent la biométrie. Le HCR collabore aussi avec le PAM dans le cadre d'un additif mondial, pour le partage des

données, au mémorandum d’entente visant à améliorer les flux de données et l’efficacité entre les organismes.

*Engagement du HCR : Utiliser la technologie et l’innovation pour réduire les coûts de la fourniture de l’aide ; réduire les coûts d’approvisionnement et de logistique de 10 % d’ici à fin 2020 par des services communs avec les organismes partenaires.*

12. Le HCR a établi 74 accords-cadres globaux avec d’autres organismes des Nations Unies. Parmi ces accords, 30 ont été utilisés par d’autres organismes pour les technologies de l’information et l’approvisionnement d’articles non alimentaires. Quatre organisations, à savoir l’Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l’Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l’ONU-femmes, ont utilisé les contrats du HCR pour le parc des véhicules légers et blindés. Le HCR a utilisé 28 accords-cadres globaux d’autres organismes des Nations Unies.

13. En tant que coconvocateur pour ce volet de travail visant à réduire les coûts d’approvisionnement et de logistique, le HCR dirige, avec le PAM, le Groupe d’innovations institutionnelles dans le cadre des réformes aux Nations Unies. Ce groupe travaille pour accroître le nombre de services administratifs communs, de centres mondiaux communs de services, ainsi que de locaux communs.

14. Eu égard à l’accroissement des exigences liées au nombre de personnes relevant de la compétence du HCR, les frais relatifs d’acquisition de biens et services ont diminué de 7 % en 2018 et de 10 % en 2017 par rapport au niveau de base de 2016.

15. En outre, le HCR a contribué à la réussite de l’harmonisation des structures de coûts, grâce au projet « *UN data cube* », lancé pour satisfaire les nouvelles demandes d’informations financières harmonisées et transparentes dans le système des Nations Unies. Pour son lancement, une équipe ad-hoc a été constituée en 2017 dans le cadre d’une initiative conjointe du Comité de haut niveau sur la gestion (HLCM) du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (UNSDG) et du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. En 2018, le HCR s’est joint à cette équipe. À la suite d’un intense processus consultatif, l’équipe a publié six normes *data cube* sur la communication des données, approuvées par le HLCM et l’UNSDG en octobre 2018, et entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L’approbation des normes par toutes les entités et organisations des Nations Unies prouvent effectivement la fourniture de structures de coûts transparentes et comparables.

16. En outre, le HCR a lancé en novembre 2018 avec l’UNICEF et le PAM, le portail des partenaires, réduisant ainsi la présentation en double des informations par les partenaires, notamment des informations aux fins de diligence raisonnable.

## 5. Améliorer l’évaluation conjointe et impartiale des besoins

*Engagement du HCR : procéder à des évaluations coordonnées et conjointes des besoins et continuer à partager les données d’évaluation axée sur des preuves.*

17. En 2018, le HCR a constamment déployé des efforts pour améliorer la coordination et la rationalisation de la collecte des données. Pendant l’année, il a participé à 128 évaluations multisectorielles conjointes, dont il a dirigé ou codirigé 46 % (ce qui représente une augmentation par rapport aux 32 % de 2017).

18. Cette croissance traduit un engagement qui ne cesse de s’étendre. En 2018, 43 opérations du HCR ont participé à des évaluations multisectorielles ou de protection, contre 35 en 2017. Le HCR s’est aussi positionné d’une manière stratégique pour accroître, par des partenariats, sa capacité d’évaluation conjointe des besoins, avec notamment : i) la directive conjointe pour le ciblage mise au point avec le PAM pour établir les priorités entre les besoins et déterminer l’éligibilité des bénéficiaires à l’assistance ; ii) la mise en place avec la Banque mondiale du Centre commun de données pour l’analyse socio-économique

et les données ouvertes ; et iii) les rapports plus étroits avec d'autres partenaires. En outre, le HCR a créé une bibliothèque structurée de données pour le partage à l'extérieur de données anonymes, notamment des micro-données d'enquête et d'évaluation des besoins. Collectivement, ces initiatives ont fourni plus de capacité et de transparence pour l'évaluation conjointe des besoins et ont contribué à régulariser les rapports d'évaluation. Poursuivant ses efforts en 2018, le HCR a aussi lancé un apprentissage en ligne sur l'évaluation des besoins qui forme plus de 600 fonctionnaires à l'analyse systématique et conjointe de ces besoins.

19. Sur le partage des données, le partage bilatéral des données d'évaluation des besoins entre dans le champ d'application de l'accord de 2018 entre le HCR et le PAM sur le partage des données, visant à rendre ce partage responsable, réciproque et prévisible. Le HCR est aussi un organisme d'avant-garde dans l'ouverture au public des fichiers de la plateforme d'échanges de données humanitaires qui contient 1 553 fichiers en 2018. Des évaluations multisectorielles conjointes des besoins effectuées en 2018, environ 85 % ont donné lieu à des rapports mis à la disposition du public.

## 6. Une révolution au niveau de la participation

*Engagement du HCR : Assurer d'ici 2020 une participation égale et significative (50 %) des femmes et des adolescentes dans les processus et structures décisionnels dans les situations de déplacement forcé.*

20. En 2018, le HCR a publié une politique à jour en matière d'âge, de genre et de diversité. La politique comprend deux principales mesures que les opérations du HCR doivent mettre en œuvre pour cet engagement : i) les stratégies de pays décriront l'approche de l'opération dans la communication avec les femmes, les hommes, les filles et les garçons, issus de diverses couches ; et ii) les opérations-pays useront de méthodologies participatives pour intégrer les capacités et les priorités des femmes, des hommes, des filles et des garçons, issus de diverses couches dans les programmes. Sur la base des évaluations et des observations fournies par les personnes prises en charge dans un certain nombre de régions, le HCR a pu inclure dans un plan biennal de mise en œuvre les mesures permettant de renforcer le lien entre ces observations et l'élaboration des programmes.

*Engagements du HCR : Continuer à renforcer la collaboration avec les communautés affectées par des crises ainsi que la redevabilité envers celles-ci.*

21. La politique mise à jour du HCR en matière d'âge, de genre et de diversité prescrit la mise en place et la promotion des systèmes de réponse et de retour de l'information, notamment pour des plaintes confidentielles dans toutes les opérations du HCR. À cet égard, l'Organisation a mis en place et est en train de tester des directives opérationnelles permettant de renforcer ces mécanismes par des canaux de communication inclusifs. Elle continue à s'engager dans des initiatives interinstitutions visant à renforcer les mécanismes collectifs d'obligation redditionnelle, notamment par la coprésidence du Groupe du Comité permanent interorganisations sur la responsabilité et l'inclusion, et son appartenance au réseau Communication avec les communautés affectées par les catastrophes.

22. Dans le cadre de l'initiative pour la connectivité en faveur des réfugiés, le HCR a signé en septembre 2018 un mémorandum d'entente avec GSMA, association commerciale représentant des opérateurs de réseaux mobiles. Par ce partenariat, il a effectué des recherches pour examiner les obstacles juridiques à l'accès des personnes déplacées de force à la communication numérique dans 20 pays prioritaires. Les conclusions de ces recherches seront utilisées pour créer au niveau des pays des plateformes permettant de plaider en faveur de l'inclusion des groupes déplacés auprès des gouvernements, des organismes humanitaires et de développement, des opérateurs de réseaux mobiles et des prestataires de services financiers.

23. En outre, le Conseil consultatif mondial des jeunes du HCR a été impliqué dans les préparatifs du Forum mondial sur les réfugiés, notamment en tant que coparrain, après avoir été auparavant impliqué dans l'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés. En juin 2019,

ce Conseil a également participé aux consultations annuelles avec les ONG. Grâce à une représentation diversifiée des jeunes dirigeants, le Conseil consultatif est devenu un moyen de responsabilisation pour les générations futures et une voix importante dans le processus de prise de décisions pour les réfugiés.

## 7. Accroître la planification et le financement humanitaires pluriannuels et de collaboration

*Engagements du HCR : Effectuer les changements institutionnels nécessaires pour faciliter les stratégies pluriannuelles de protection et de solution, ainsi que l'élaboration des programmes en partenariat avec les acteurs humanitaires et de développement.*

24. Le HCR a mis au point des stratégies pluriannuelles et multipartites dans 22 opérations. Ces stratégies mettent l'accent sur le travail en faveur de résultats à plus long terme en matière de protection et de solution pour les réfugiés, les apatrides et les déplacés internes, notamment par l'appui aux communautés d'accueil.

25. Les approches pluriannuelles sont encouragées par l'adoption de stratégies pluriannuelles et multipartites, l'appui aux pays dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés et la collaboration avec l'Association internationale de développement de la Banque mondiale. Cinq pays ont adopté les trois approches compatibles, à savoir le Tchad, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda.

26. Une opération interne d'évaluation des leçons apprises a été menée pour les stratégies pilotes pluriannuelles et multipartites. Elle a conclu que les stratégies ont fourni de la valeur ajoutée en ce qu'elles ont facilité la planification stratégique avec les partenaires, et souligné la nécessité de continuer à investir dans l'alignement des outils de planification, la révision des systèmes ainsi que sur les preuves, le suivi et l'évaluation. De plus, le HCR a permis aux opérations de signer des accords pluriannuels avec des partenaires, lorsque les conditions le permettent. En raison du cycle de planification, les avantages qui en découlent seront plus visibles en 2020. Enfin, le HCR entend introduire des approches de planification pluriannuelle dans toutes les opérations à la suite de la révision de son cadre de gestion axée sur les résultats.

27. Si le montant de financements pluriannuels reçus par le HCR a augmenté pour passer à 539,8 millions de dollars E.-U. en 2017 (13,7 % des contributions), il est rentré en 2018 dans les proportions de 2016. En 2016, ces financements s'élevaient à 263,4 millions de dollars E.-U. (6,7 % des contributions), contre 269,3 millions de dollars E.-U. (6,4 % des contributions) en 2018.

## 8. Réduire l'affectation des contributions des donateurs

*Engagements du HCR : Accroître la visibilité des financements non affectés et légèrement affectés et reconnaître les contributions faites par les donateurs.*

28. En 2018, le HCR a reçu 617,4 millions de dollars E.-U. de fonds non affectés de 81 donateurs, ce qui représente une augmentation de près de 5 % par rapport aux 588,7 millions de dollars E.-U. reçus en 2017. Contribués sans restriction sur la manière de les utiliser, environ 56 % des financements non affectés du HCR ont été reçus au cours du premier trimestre de l'année, ce qui indique qu'ils ont été reçus en temps voulu, offrant ainsi à l'Organisation la précieuse souplesse dont elle a besoin. Par ailleurs, le HCR a reçu 754,6 millions de dollars E.-U. de financements légèrement affectés lui ayant permis d'intervenir dans divers pays pour diverses activités, dans une région ou situation donnée. Ce montant représente une diminution de près de 2 % par rapport aux 768 millions de dollars E.-U. reçus en 2017.

29. Le rapport du HCR sur l'utilisation des financements souples en 2018, publié en juin 019, a permis de mieux voir la manière dont le HCR alloue ses financements souples — non affectés et légèrement affectés — par trimestre et au plan géographique. La répartition

géographique donne un aperçu des lieux où les financements souples sont utilisés, ce qui permet une analyse plus complète de l'appui, compte tenu d'autres sources de financement. Ce rapport a été coordonné avec la publication de nouveaux tableaux de bord de financement dans *Global Focus*, ce qui permet une plus grande visibilité, une plus grande responsabilité ainsi que des informations sur les contributions non affectées et légèrement affectées (voir la section I ci-dessous).

30. En outre, la création d'un poste d'Administrateur chargé de la visibilité des donateurs au Service des relations avec les donateurs et de mobilisation des ressources a coïncidé avec l'accroissement de la moyenne mensuelle du nombre d'impressions sur le compte Twitter officiel des partenaires gouvernementaux du HCR (@UNHCRgov), qui retrace les contributions des donateurs. Le nombre d'impressions est passé de 16 000 à 426 000 entre octobre et décembre 2018.

## 9. Harmoniser et simplifier les critères d'établissement des rapports

*Engagements du HCR : Simplifier et harmoniser les critères en matière de rapports d'ici à fin 2018.*

31. Pour harmoniser les critères d'établissement des rapports, le HCR a participé entre le 1<sup>er</sup> août 2017 et le 30 avril 2019 à l'essai à titre pilote d'un modèle commun 8+3. Ce modèle a été utilisé à titre pilote par les partenaires du HCR en Iraq, au Myanmar et en Somalie. Depuis 2018, tous les partenaires l'utilisent.

32. En 2018, le HCR a également investi dans l'amélioration de la fonctionnalité du site Internet *Global Focus*. Ce site, mis à jour, utilise d'une manière interactive des graphiques pour montrer les financements des donateurs et présenter les informations sur les différents types d'affectation de fonds. Ces nouvelles fonctionnalités ont été lancées en mai 2019, en même temps que la publication du Rapport global de 2018.

33. Pour les opérations du HCR à travers le monde, le portail des différents pays dans *Global Focus* constitue un point d'entrée pour les relations extérieures et le plaidoyer au niveau des pays. Il permet de veiller à ce que les principaux messages soient harmonisés sur le terrain et au Siège.

## 10. Améliorer la collaboration entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement

*Engagement du HCR : Coopérer avec les banques multilatérales de développement pour faciliter leur engagement actif dans les situations de déplacement forcé où leurs avantages comparatifs aux plans technique et financier peuvent contribuer à améliorer les résultats socio-économiques pour les réfugiés, les déplacés internes et les communautés d'accueil affectées ; soutenir, en collaboration avec les partenaires, les efforts permettant la participation économique des personnes déplacées de force et leur accès aux finances.*

34. Dans le cadre de cet engagement, la Banque mondiale et le HCR ont renforcé leur collaboration dans la gestion des déplacements forcés. Au niveau mondial, ils ont mis l'accent sur la fourniture d'un appui stratégique aux pays jugés éligibles au titre du sous-guichet 18 pour les réfugiés et les communautés d'accueil de l'Association internationale de développement (AID) et du Mécanisme mondial de financement concessionnel. Les deux organisations collaborent également dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés, de la plateforme de la Banque multilatérale de développement sur la migration économique et les déplacements forcés et du Centre commun de données sur les déplacements forcés.

35. Au niveau des pays, la Banque mondiale et le HCR collaborent étroitement sur le dialogue politique relatif à la protection des réfugiés, l'analytique sur les situations de déplacements forcés et les projets de gestion des dimensions sociales et économiques à mi-parcours des situations de réfugiés et de soutien de la résilience des communautés

d'accueil et des réfugiés. Le sous-guichet IDA18 a été approuvé pour le Bangladesh, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Tchad, le Congo (la République du), la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Éthiopie, la Mauritanie, le Niger, le Pakistan, le Rwanda et l'Ouganda. Une grande partie de ce sous-guichet de 2,2 milliards de dollars a été pré-allouée à 14 pays éligibles ayant 20 projets déjà approuvés, ciblant les zones accueillant les réfugiés. Le Mécanisme mondial de financement concessionnel couvre les opérations en Colombie, en Jordanie et au Liban.

36. Pour ce qui est d'autres partenariats, le HCR et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) continuent à mettre l'accent sur les projets relatifs à la primauté du droit dans plus de 20 pays. Le HCR a également noué de nouvelles formes de collaboration avec d'autres acteurs du développement pour promouvoir l'inclusion économique et financière des réfugiés, notamment avec le Fonds d'équipement des Nations Unies, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale du commerce équitable, le Projet d'évaluation des petites entreprises (réseau SEEP), l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi qu'avec les prestataires de services financiers dans plus de 40 pays. En collaboration avec la Banque mondiale, il a facilité la mise en place d'une Coalition pour la réduction de la pauvreté<sup>1</sup> en travaillant avec 11 ONG dans les régions accueillant les réfugiés pour appliquer l'« approche graduelle »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir [www.alleviate-poverty.org](http://www.alleviate-poverty.org).

<sup>2</sup> Lancée par BRAC, l'approche graduelle permet aux familles réfugiées et locales de sortir progressivement de l'extrême pauvreté et d'avoir accès aux possibilités de moyens d'existence durables.